



## **Autorité environnementale**

conseil général de l'Environnement et du Développement durable

[www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr)

**Projet de réalisation de la nouvelle gare Eole La Défense de la  
ligne E du RER et réaménagement intérieur partiel du CNIT (92)  
Constat de retrait**

**N°Ae : 2015-05**

## Constat de retrait d'une demande d'avis

\*

\* \*

*L'Ae a été saisie pour avis sur le projet de permis de construire relatif à la réalisation de la nouvelle gare Eole La Défense de la ligne E du RER et au réaménagement intérieur partiel du CNIT (92) par courriers du préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris en date des 23 décembre 2014, 7 et 13 janvier 2015 ; le dossier ayant été reçu complet le 15 janvier 2015, il lui en a été accusé réception à compter de cette date par courrier du 16 janvier 2015.*

*Par courrier en date du 7 mars 2015, le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, a informé le président de l'Ae de sa décision de retirer le dossier de demande d'avis sur le projet de permis de construire.*

*Réunie en séance le 11 mars 2015, l'Ae a été informée par son président qu'il convenait de prendre acte de ce retrait.*



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT,  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ

*Direction régionale et interdépartementale  
de l'Équipement et de l'Aménagement Île-de-France*

Paris, le **- 7 MARS 2015**

**Le directeur régional**

à

**Monsieur le président de l'Autorité  
Environnementale,  
Conseil général de l'environnement et du  
développement durable**

**Objet : Réalisation de la nouvelle gare Eole La Défense de la ligne du RER E et réaménagement intérieur partiel du CNIT**

Je vous ai saisi pour avis, par courrier du 23 décembre 2014, sur le projet cité en objet au titre de l'autorité compétente en matière d'environnement mentionnée au III de l'article L122-1 du code de l'environnement.

Ayant eu connaissance d'un complément au dossier d'étude d'impact dans le cadre d'autres demandes d'autorisations en cours d'instruction relatives à ce projet, je retire par la présente la saisine de l'Autorité environnementale sur ce dossier de permis de construire.

Une nouvelle saisine vous sera adressée ultérieurement sur la base d'un dossier complété.

Gilles Leblanc